

A. Bennisar et T. Megdiche, Magda Maaoui
17 novembre 2010

Des Cafés

Quels défis environnementaux pour les villes de Tunisie ?

[Ali Bennisar](#) est Maître de conférence en Géographie à l'Université de Sfax, habilité à diriger les recherches, directeur adjoint du laboratoire Syfacte, et spécialiste de géographie industrielle et urbaine. Il a aussi travaillé sur l'aménagement et les mutations urbaines de la ville de Sfax et de sa région. Il s'intéresse aujourd'hui aux questions de développement durable à travers la thématique de l'étalement urbain et des inégalités environnementales. Taoufik Megdiche est spécialiste de géographie sociale et maître assistant à l'université de Sfax. Tous les deux ont contribué à l'ouvrage [L'étalement urbain. Un processus incontrôlable](#), publié sous la direction de Y. Djelouli, C. Emelianof, A. Bennisar et J. Chevalier (Presses de l'Université de Rennes, 2010).

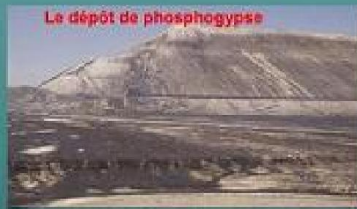
Ce café géo est mené dans le cadre d'un partenariat dont la visée est d'étudier les enjeux de l'énergie du point de vue des politiques urbaines. Les problèmes environnementaux dans les villes tunisiennes sont ici traités selon deux prismes distincts : d'une part, l'analyse de l'émergence de la question environnementale dans les villes tunisiennes, d'autre part, l'étude de cas de la ville de Sfax. Le phénomène urbain en Tunisie est en pleine mutation. En 2004, 65% de la population vivent dans les villes, selon le recensement général de la population. Très concentrée spatialement, 3/4 de la population urbaine sont concentrés sur le littoral. Sur les pôles individualisés du littoral, on distingue l'aire métropolitaine de Tunis selon l'axe allant de Hammamet à Bizerte et comprenant 3,5 Millions d'habitants, et les deux pôles secondaires autour de Sousse-Monastir et le pôle de Sfax. Le phénomène urbain est donc très localisé dans l'espace, se concentrant sur seulement 27% de la superficie totale de la Tunisie.

Dans les années 1970, les villes du littoral enregistrent un essor économique et démographique important, d'où des problèmes environnementaux qui émergent, et qui sont dus notamment à l'implantation d'usines, illustration d'une industrialisation croissante du pays.

Dans les années 1980, ce phénomène s'accroît à cause de l'étalement urbain. De là l'appropriation tardive du combat environnemental par les politiques publiques et les politiques locales.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (1997) a émis l'objectif d'intégrer à terme Tunis à l'espace européen, notamment après la signature des accords de libre-échange avec l'Union Européenne depuis 1995.

Vues du littoral sfaxien



Vues du littoral sfaxien

Dans les villes côtières, la conséquence de l'essor de l'industrialisation était la pollution des littoraux. Sfax, ville industrielle a accueilli le premier centre de traitement des phosphates du bassin minier de Gafsa. Or, cette activité e eu des effets néfastes sur l'environnement, notamment du fait du dépôt de phosphogypse sur les littoraux. A ce type de problème s'ajoute celui entraîné par les risques d'inondations à Sfax, problème encore plus sensible dans les zones d'habitat spontané. En 1982, la ville enregistre un volume de précipitations de 250 mm de pluie en 24h, alors que ce volume d'eau équivalait à la moyenne annuelle de Sfax en temps normal.

C'est ainsi que dès 1985, la ville s'est dotée d'un canal de protection permettant de collecter les eaux en amont et de les rejeter dans la mer.

Au niveau national, depuis les années 1980, les politiques publiques ont mis en place un dispositif institutionnel visant à prévenir les risques environnementaux : c'est le cas de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement [ANPE, créée en 1988].

Le projet Taparura: une genèse lente et difficile



Le projet Taparura : une genèse lente et difficile

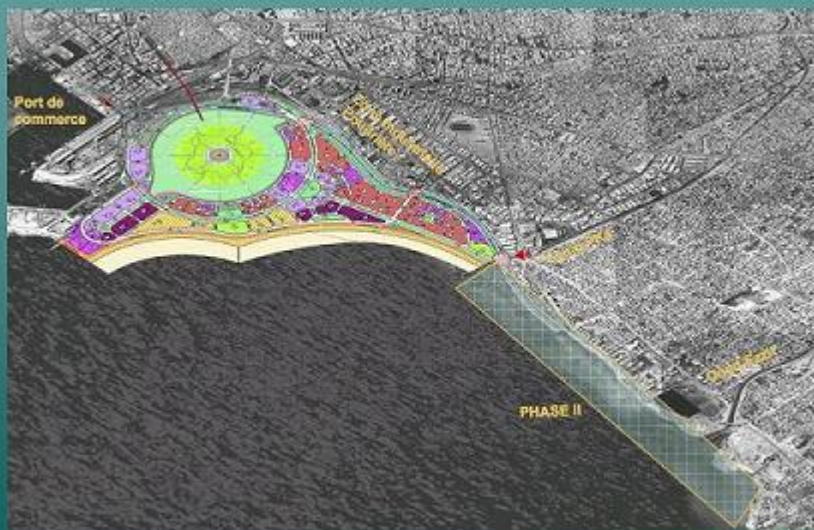
Ainsi, le littoral tunisien qui concentre 9/10e des emplois industriels, l'essentiel des flux et des complexes touristiques, et les cinq principales aires urbaines de Tunisie, est soumis à deux contraintes majeures : celles du réchauffement climatique et celles dites anthropiques, liées à l'implantation industrielle [Sfax, Tunis, Bizerte, Gabès...], à l'essor de l'activité touristique et à l'étalement urbain, phénomènes qui s'effectuent aux dépens du littoral, entraînant des effets de pollution et d'érosion des sols. Sfax illustre les contraintes dues à l'implantation industrielle, puisqu'elle concentre environ 700 entreprises industrielles [usines de traitement du phosphate, huileries, décharges non contrôlées...]. La pollution du littoral était si importante, que depuis 1978, la baignade est interdite dans toutes les plages de la ville. En effet, le littoral est progressivement devenu le réceptacle d'activités et déchets polluants, tels le phosphogypse, extrêmement nocif pour les nappes phréatiques. Cependant, la mobilisation croissante qui débute dans les années 1980 mène à la progressive mise en place de projets de réhabilitation du littoral, associée à des efforts de désindustrialisation et de dépollution. Pendant plus de vingt ans, des études d'aménagement sont menées et en 2007, la ville inaugure des travaux de dragage, de mise en place de remblais et de création d'un parc urbain. C'est le Projet Taparura, qui est pour l'instant au stade de la recherche d'investisseurs. Ce dernier est un exemple de reconquête d'un littoral fortement pollué après une longue phase d'industrialisation.

Travaux de dragage et de remblai



Travaux de dragage et de remblai

Ce projet naît d'un contexte de dépollution progressive et de réconciliation de la ville avec son bord de mer. Il faut préciser que Sfax, qui s'étire sur une trentaine de kilomètres le long du littoral, est pourtant marquée par une dichotomie entre activités urbaines et activités littorales. A cela s'ajoute une logique de rentabilité, illustrée par l'idée de l'aménagement d'une Marina et d'un port de plaisance censés être inscrits dans le prolongement du centre-ville, dans le cadre de la création d'une « riviera du Sahel ». Pourtant, ce projet porte en lui les germes d'un phénomène de ségrégation territoriale et économique. En effet, le littoral risque d'être très peu profitable aux habitants de Sfax.



Le projet Taparura

Le cas du littoral de Sfax illustre bien l'utilisation du littoral comme une ressource économique, avec des conséquences, celles de dégradations environnementales. Un parallèle

peut être établi avec le cas de Beyrouth, où les littoraux dégradés par les déchets de type domestique, entassés pendant la guerre, sont aujourd'hui transformés en « or foncier », puisque la ville opte pour la logique de terrain gagné sur la mer.

Débat :

1/ Les déchets de phosphogypse, ainsi que les problèmes liés aux risques d'inondation à Sfax sont tous deux traités par du « curatif ». Existe-t-il des mesures de type plus préventif ? Les déchets dus au traitement des phosphates, ainsi que les problèmes liés aux risques d'inondation sont deux phénomènes traités par des solutions de type principalement « curatif ». Pourtant, des actions sont entreprises afin de mettre en place des mesures plus préventives. Il en est ainsi des mesures interdisant les constructions, selon les cas, à 25 m ou à 100 m du littoral tunisien, ou de la création d'une décharge contrôlée à l'écart du littoral. Cependant, ces pratiques préventives sont limitées : un fossé se crée entre les plans d'aménagement et leur mise en œuvre. Ils deviennent dès lors caducs, notamment lorsqu'ils doivent composer avec la « frénésie » de l'étalement urbain.

2/ Qui sont les acteurs de l'aménagement urbain à Sfax en général, et du projet Taparura notamment ? Quel rôle jouent-ils dans les processus de décision ? Le projet Taparura est principalement porté par des acteurs publics. En 1985, une société d'aménagement des côtes Nord de Sfax propose une ébauche de projet. L'Etat signe ensuite des conventions et obtient des prêts. De plus, le capital est détenu majoritairement par des institutions publiques, telles que l'Agence Foncière Touristique ou des banques publiques semi-étatiques. C'est également l'Etat qui a signé une convention de prêt avec la Banque Européenne d'Investissement pour financer les travaux de dépollution de la zone. Cependant, d'autres acteurs interagissent dans l'aménagement urbain de Sfax. Ainsi, dans le cadre des projets urbains menés au cours des années 1990 à Sfax, comme la rénovation du centre-ville, les bailleurs de fonds sont principalement des investisseurs des pays du Golfe. Ils influencent grandement les orientations du projet : en tenant à respecter rigoureusement une logique de rentabilité foncière maximum, ils privilégient la mise en place d'un centre-ville extrêmement dense, caractérisé par des immeubles de type R+11 ou R+13, allant ainsi à l'encontre du projet initial de redonner un « nouveau poumon urbain » aux habitants de la ville. Les tours opérateurs et les grands groupes hôteliers sont également un acteur incontournable du projet Taparura. En effet, face à un tourisme dont la nature évolue très rapidement, avec une part croissante de tourisme de proximité, axé sur des logiques de faibles coûts [Polonais, Russes], et illustré par des touristes presque totalement intégrés dans la société tunisienne [Lybiens, Algériens], les circuits et l'offre touristiques proposés doivent s'adapter.

3/ La notion de développement durable est absente de votre exposé. Pourtant, il semble qu'elle ait sa place dans le débat. Comment ce thème est-il reçu en Tunisie ? Joue-t-il un rôle important dans les processus de décision ? Peut-on énoncer les termes de « développement durable » lorsqu'il s'agit d'aborder l'aménagement urbain en Tunisie ? L'orientation première des politiques publiques tunisiennes dès les années 1980 a été l'aménagement durable, compétitif et efficace. Il reste toutefois à définir la notion de durabilité. Dans une ville où le problème social prime sur le problème environnemental, la question se pose.

4/ Le projet Taparura ne risque-t-il pas d'engendrer un phénomène de ségrégation territoriale dans la ville de Sfax ? Même si, à l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer et d'anticiper un tel phénomène, puisque le projet Taparura est à l'état de travaux, le choix de remblayer sans se contenter de dépolluer les littoraux signifie qu'il y a nécessité de rentabiliser

les coûts engagés. Le prix au mètre carré est ainsi estimé à 1000 dinars, équivalant à 5 mois de SMIC en Tunisie. Autant dire que si ce projet permet d'offrir une panoplie d'infrastructures dont la ville manque, il risque cependant d'avoir pour corollaire un phénomène d'exclusion.

5/ La consommation d'eau a augmenté, notamment du fait de l'étalement urbain et de la hausse du tourisme en Tunisie. Dès lors, comment réunir les ressources en eau nécessaires ? Des mobilisations de type associatif font-elles état de ce fait inquiétant ? Le problème de l'eau en Tunisie est structurel. 86% des ressources en eau sont destinées à l'agriculture, et 14% sont dévolues à la consommation urbaine et à l'activité touristique.

Une action efficace doit donc s'axer sur la réduction de la consommation d'eau induite par l'agriculture, notamment dans le cas des cultures irriguées, qui se sont développées dans les années 1970, dans un contexte de recherche d'indépendance alimentaire et d'ouverture au marché international. Aujourd'hui, la Tunisie a mobilisé la quasi totalité de ses eaux de surface. Elle est confrontée à une situation de saturation et ne peut mettre en place des barrages supplémentaires afin de stocker de l'eau. Quant aux politiques publiques déployées dans ce domaine, elles s'orientent vers un effort d'économie d'eau. A Sfax, les citoyens eux-mêmes commencent peu à peu à se mobiliser, dans des villes où 11% en moyenne de la consommation d'eau est encore mobilisée par des citernes individuelles, contenant en moyenne entre 30 et 70 mètres cubes d'eau, pour la consommation domestique. Les prix de l'eau obéit à des paliers de consommation. Cependant, ces mesures restrictives demeurent peu efficaces, puisqu'elles sont régulièrement contournées par les entrepreneurs industriels qui puisent leurs ressources en eau directement dans les nappes phréatiques.

Dans des villes comme Djerba ou Kairouan, des associations dynamiques qui font entendre leur voix, notamment par le biais de communications scientifiques, assurent le relais en matière de mobilisation.

Compte rendu : Magda Maaoui (relu et amendé par les intervenants)

La station Radio-Pluriel diffuse des extraits des cafés géo. Retrouvez un extrait de ce débat sur cette page : <http://www.radiopluriel.fr/spip/Quels-defis-environnementaux-pour.html>